Image not found or type unknown

Licenciement pour inaptitude en maladie professionnelle

Par **melaurent02**, le **11/03/2015** à **19:34**

Bonjour,
Je suis actuellement en arrêt pour maladie professionnelle depuis le 20/08/2014, j'ai une hernie discale et une sciatique bilatérale non opérable car aucuns professionnels ne veut prendre le risque de m'operer car j'ai deja subis 3 opérations en 2008 / 2011 et 2012 et je n'ai que 35 ans. La je me deplace avec une canne , et je souffre toujours, je ne peut rester plus d'une heure debout ou assis.
J'ai rencontré le medecin conseil de la CPAM ? J'ai fait une demande de MDPH dont j'attend une réponse et fais une pré-visite auprès du medecin du travail et ce qu'elle ma dit m'a refroidit, elle voulait me mettre inapte de suite, j'ai refuser car moi je pensais pas en arriver là c'est pourquoi j'ai quelques questions auxquels j'aimerai qu'on me repondent.

1/ quels sont mes droits si mon employeur propose un licenciement ? ?

2/ après mon licenciement resterai-je en arrêt pour maladie professionnelle ?

3/ Quels seront mes ressources après mon licenciement ?

Merci de vos réponses.

Par **melanie16**, le **11/03/2015** à **20:30**

Bonjour. Normalement l'employeur ne peut pas licencier un salarié en arret.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés